

Procès-verbal

249^e réunion du Comité de direction

30 avril – 1^{er} mai 2019
Ottawa (Ontario)

Sont présents :

James Compton, président (UWOFA), président d'assemblée
Brenda Austin-Smith, vice-présidente (UMFA)
Yalla Sangaré, trésorier (APPBUSA)
Robin Vose, président sortant (FAUST)
David Newhouse, représentant ordinaire (Autochtone) (TUFA)
John G. Kingma, représentant ordinaire (Québec) (SPUL)
Marc Schroeder, représentant ordinaire (Général) (MRFA)
Peter McInnis, président, Comité de la liberté académique
et de la permanence de l'emploi (ST.FXAUT)
Sarika Bose, présidente, Comité du personnel académique contractuel (UBCFA)
Tim Ribaric, président, Comité des bibliothécaires et des archivistes (BUFA)
Pat Armstrong, coprésidente, Comité de l'équité (YUFA)

David Robinson, directeur général
Chantal Vallerand, directrice des opérations
Pam Foster, directrice de la recherche et de l'action politique
Valérie Dufour, directrice des communications
Margaret McGovern-Poté, adjointe exécutive au directeur général

N'ont pu assister :

Terri Van Steinburg, présidente, Comité de la négociation collective
et des avantages économiques (KWANTLEN-FPSE)
Blanca Navarro Pardiñas, représentante ordinaire (Francophone) (APPUMCE)
Kelly Meckling, représentante ordinaire (Général) (UGFA)

Allocution d'ouverture et reconnaissance du territoire

Le président souhaite la bienvenue aux membres et reconnaît que la réunion se tient sur le territoire non cédé du peuple algonquin.

01. Adoption de l'ordre du jour

VOSE/KINGMA : QUE l'ordre du jour soit adopté en l'état.

ADOPTÉE**02. Approbation des procès-verbaux du Comité de direction**

a. Réunion des 15 et 16 février 2019

MCINNIS/BOSE : QUE le procès-verbal de la réunion susmentionnée soit approuvé en l'état.

ADOPTÉE**03. Suivi des réunions précédentes**

a. Revue de la liste des mesures à prendre

La liste des mesures à prendre est passée en revue.

04. Rapport du président

Le président rend compte des réunions auxquelles il a pris part depuis la réunion du Comité de direction des 15 et 16 février 2019. Il a assisté à la Conférence de la Fondation Harry-Crowe qui s'est tenue les 22 et 23 février à Ottawa et aux réunions des comités de l'ACPPU, les 15 et 16 mars à Ottawa. Il a assisté également à l'assemblée générale annuelle de la BCITFSA et à la conférence de la CUFA-BC, les 11 et 12 avril à Vancouver. Une copie du rapport du président est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 23 (a).

05. Rapport du directeur général

Le directeur général fait état de la bonne santé financière de l'ACPPU. Il mentionne que le nombre de membres a augmenté d'environ 2 500 par suite de l'adhésion de deux nouvelles associations membres : le Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM) et l'Association des professeur(e)s à temps partiel de l'Université Concordia (APTPUC). Il fait remarquer que la direction de l'ACPPU aura de grands défis à relever pour faire face au départ de la directrice des opérations, Chantal Vallerand. Il mentionne à ce sujet qu'il a entrepris de revoir les rôles et les responsabilités de ce poste en

vue de planifier le remplacement de Chantal. Il faudra peut-être pour ce faire réévaluer dans une certaine mesure la structure interne des effectifs.

06. Action politique

a. Budget fédéral 2019

P. Foster, directrice de la recherche et de l'action politique, présente un survol des engagements énoncés dans le budget fédéral au titre de l'éducation postsecondaire. Près de 1 milliard de dollars par an ont été alloués sur cinq ans aux étudiants, aux travailleurs adultes, aux étudiants inuit, métis et des Premières nations, aux étudiants diplômés et aux détenteurs de prêts d'études canadiens. Une copie du mémoire de l'ACPPU sur le budget est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 12 (a).

b. Campagnes

i. Élections fédérales de 2019

P. Foster rend compte des prévisions des sondages selon lesquels la course aux prochaines élections fédérales se jouera entre les libéraux et les conservateurs, avec une forte probabilité d'un gouvernement minoritaire. Le Parti conservateur est en tête des sondages depuis février. L'ACPPU demande à tous les partis politiques d'élaborer et de financer une stratégie nationale en matière d'éducation postsecondaire, d'accroître les investissements dans la science fondamentale et d'investir davantage dans l'éducation des Autochtones.

ii. Gouvernance partagée

P. Foster fait état des ressources en ligne que l'ACPPU a produites à l'intention des associations membres pour les sensibiliser à l'importance de la gouvernance partagée. De plus, l'ACPPU lancera en mai une enquête permettant aux associations de recenser et de partager les initiatives qu'elles entendent prendre pour renforcer la gouvernance collégiale. Plusieurs associations membres se sont dites intéressées à mener une campagne locale de gouvernance.

iii. Utilisation équitable du droit d'auteur

P. Foster signale que le Comité de l'industrie et le Comité du patrimoine de la Chambre des communes ont entrepris des études dans le cadre de l'examen parlementaire de la *Loi sur le droit d'auteur*. En décembre, l'ACPPU a présenté un supplément à son mémoire adressé au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie afin d'ajouter des commentaires sur les changements résultant de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique. L'ACPPU a également soumis un mémoire au Comité du patrimoine. Les rapports des comités, encore à l'étape de l'ébauche, devraient être publiés dans les prochaines semaines.

A. Semaine pour un droit d'auteur équitable, 26 février–2 mars

P. Foster indique que la Semaine pour un droit d'auteur équitable s'est déroulée du 26 février au 2 mars. L'événement a mis l'accent sur l'importance de l'utilisation équitable et des droits des utilisateurs au moyen des médias

sociaux, d'un article d'opinion dans le *Hill Times* et d'activités locales organisées par des associations membres. Une copie de l'article paru dans le *Hill Times*, *Fair Dealing is a right, not a privilege*, est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 12. (f)(ii).

iv. Justice pour tous

A. Semaine de l'équité d'emploi

P. Foster indique que la Semaine de l'équité d'emploi se déroulera cette année du 7 au 11 octobre avant les élections fédérales.

c. Équité

i. Chaires de recherche du Canada

Le directeur général indique qu'une entente de règlement dans le dossier du Programme des chaires de recherche du Canada devrait être conclue prochainement.

ii. Programme Athena SWAN

P. Foster indique que la ministre des Sciences favorise l'adoption d'une version canadienne de la charte Athena SWAN du Royaume-Uni. Ce programme vise à appuyer et à récompenser les établissements qui prennent des mesures pour éliminer les obstacles auxquels sont confrontés les Autochtones et les groupes en quête d'équité sur les campus. L'ACPPU a participé aux consultations sur ce programme. Une copie du mémoire de l'ACPPU sur ce sujet est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 12. (d)(i).

iii. Comité consultatif de Condition féminine Canada sur le Cadre pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaires

La vice-présidente, B. Austin-Smith, rend compte de sa participation, à la mi-janvier, aux travaux du Comité consultatif de Condition féminine Canada sur le Cadre pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaires. Ce vaste comité a pour mandat d'aider le gouvernement à élaborer un cadre d'action. Des questions se posent sur le rôle du gouvernement fédéral dans la décision d'imposer l'adoption du cadre d'action et sur la définition des conditions possibles applicables, ainsi que sur les pratiques exemplaires que le cadre d'action est susceptible de recommander pour lutter contre la violence sexospécifique. Brenda continuera de faire connaître au comité consultatif les points de vue et les expériences de l'ACPPU. Une copie du communiqué de Condition féminine Canada daté du 16 janvier 2019 est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 12. (d)(iii).

iv. Consultations sur les modifications proposées au *Règlement sur l'équité en matière d'emploi*

P. Foster indique que le gouvernement fédéral a proposé des modifications au *Règlement sur l'équité en matière d'emploi* établi en application de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. L'objectif est d'ajouter la transparence salariale aux exigences de déclaration.

d. Réformes en Ontario

Le directeur général fait part des sérieuses inquiétudes que suscitent les modifications législatives proposées par le gouvernement provincial de l'Ontario pour empêcher les professeurs d'université et de collège de toucher simultanément une pleine pension et un salaire. Le gouvernement de l'Ontario a de plus lancé des consultations sur les façons que le secteur public pourrait gérer la croissance de la rémunération.

e. Affaires internationales

i. Internationale de l'Éducation

Le directeur général fait savoir que Louise Hoj Larsen, chargée de programme auprès de l'Internationale de l'Éducation (IE), assistera à l'assemblée du Conseil de cette semaine pour y présenter un aperçu des travaux que l'IE mène actuellement dans le secteur d'éducation postsecondaire.

ii. Partenariats de solidarité

A. Fédération palestinienne des syndicats de professeurs et employés universitaires (PFUUEP)

Le président sortant, R. Vose, fait part de sa participation avec le directeur général à un atelier sur l'éducation supérieure en Palestine du 1^{er} au 6 avril. Une centaine de personnes ont pris part à cette activité, dont des représentants de syndicats d'enseignants, des organisations étudiantes, des fonctionnaires et des administrateurs. L'atelier a porté principalement sur les défis auxquels fait face le secteur de l'éducation supérieure en Palestine. Parmi les recommandations concrètes issues de la réunion figurent la nomination d'un ministre distinct chargé de l'éducation supérieure, l'augmentation de l'aide financière aux étudiants et la protection de la liberté académique. R. Vose exprime la grande reconnaissance de la PFUUEP pour le soutien de l'ACPPU.

B. Association des chargés de cours des collèges du Zimbabwe (COLAZ)

Le directeur général fait part des discussions qu'il a eues avec l'Internationale de l'Éducation et l'Association des chargés de cours des collèges du Zimbabwe (COLAZ) sur la tenue d'une réunion nationale entre la COLAZ et les associations de personnel académique des universités et collèges du Zimbabwe. La rencontre aurait pour but d'étudier la possibilité de créer un syndicat national représentant le personnel des collèges et des universités. Il

souligne que l'organisation de cette activité pourrait être retardée en raison du climat politique actuel au Zimbabwe.

C. Association des professeures et professeurs d'université du Ghana

Le directeur général fait état des préoccupations suscitées par un nouveau projet de loi sur les universités publiques au Ghana qui pourrait compromettre l'exercice de la liberté académique des professeurs de ce pays.

D. Pakistan

Le directeur général indique que l'ACPPU travaille actuellement avec la Commission de l'enseignement supérieur du Pakistan à l'élaboration d'un programme de formation pédagogique pour le personnel académique au Pakistan. L'ACPPU a recruté une équipe de membres bénévoles pour dispenser la formation. Il souligne que les dates prévues pour la formation ont été suspendues en raison de la publication d'un avis aux voyageurs à destination du Pakistan.

iii. UNESCO

Le directeur général rend compte du Forum de dialogue mondial de l'Organisation internationale du Travail (ILO) sur les conditions d'emploi du personnel de l'enseignement supérieur, qui s'est tenu du 18 au 20 septembre à Genève. Une copie du rapport final et des recommandations découlant du forum est incluse dans le dossier de réunion.

iv. Solidarité internationale et appels

Aucun appel à la solidarité internationale n'est à l'étude.

07. Membres

a. Affaires relatives aux membres

i. Rapport sur la syndicalisation

Le directeur général rend compte des activités de syndicalisation en cours.

ii. Relations avec les membres

Le directeur général fait état des efforts accrus déployés par les membres du Comité de direction pour participer aux activités et aux réunions des associations membres de l'ACPPU.

08. Priorités organisationnelles et rapports**a. Questions financières****i. Projet de budget 2019-2020**

Le projet de budget 2019-2020 est inclus dans le dossier de réunion à seule fin d'information. Le budget figurera sous le point 11 (a) de la prochaine assemblée du Conseil.

ii. Rapport financier : trimestre clos le 31 mars 2019 (document distribué lors de la réunion)

Y. Sangaré, trésorier, présente les résultats financiers du trimestre clos le 31 mars 2019.

iii. Demandes de dégagement

La directrice des opérations fait le point sur l'état des demandes de dégagement.

iv. Demandes d'aide financière**A. Coalition canadienne de la santé**

L'examen de la demande d'aide financière soumise par la Coalition canadienne de la santé est reporté à la réunion du Comité de direction de juin.

B. Canadiens pour une fiscalité équitable

Le directeur général examine une demande d'aide financière que l'ACPPU a reçue de l'organisme Canadiens pour une fiscalité équitable. Il est convenu que l'ACPPU fasse un don de 500 \$.

b. Rapport du directeur général sur la liberté académique**i. Sujets de préoccupation****A. Liberté d'expression extra-muros et intra-muros**

Le directeur général rend compte de divers cas d'arbitrage concernant la liberté d'expression extra-muros et intra-muros.

ii. Enquêtes**A. Potter (McGill)**

Le directeur général rend compte du rapport du Comité d'enquête spécial de l'ACPPU qui a été publié en novembre dernier. Des copies du rapport, de la correspondance échangée entre l'Association des professeur(e)s et bibliothécaires de McGill (APBM) et l'ACPPU, ainsi que de la réponse écrite de

l'administration de McGill, en date du 26 avril, sont incluses dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 19. (a)(ii)(A).

B. Mehta (Acadia)

Le directeur général annonce qu'un règlement a été conclu le 1^{er} avril dans l'affaire Rick Mehta (Acadia).

C. Pyne (Thompson Rivers)

Le directeur général fait le point sur l'affaire Derek Pyne (Thompson Rivers).

ii. Dossiers

A. Persinger (Laurentienne)

Le directeur général fait le point sur l'affaire Michael Persinger (Laurentienne). Il indique que l'audience de la motion visant à trancher le grief a été reportée au 30 octobre 2019.

B. Collège universitaire Renison

Le directeur général rend compte des allégations d'atteinte à la liberté académique soulevées au Collège universitaire Renison. Il a eu une première discussion avec le plaignant et a demandé qu'on lui transmette des documents supplémentaires.

C. Université Brock

Le directeur général rend compte d'une plainte relative au respect en milieu de travail qu'un étudiant a déposée contre un professeur de l'Université Brock.

D. Institut de technologie du nord de l'Alberta

Le directeur général rend compte d'une mesure disciplinaire prise à l'Institut de technologie du nord de l'Alberta.

E. Wilfrid-Laurier

Le directeur général fait le point sur l'affaire Lindsay Shepherd à l'Université Wilfrid-Laurier.

c. Rapport sur les litiges

i. Université du nord de la Colombie-Britannique(UNBC)

Le directeur général indique que l'ACPPU a assuré la représentation juridique dans une affaire concernant plusieurs suspensions à l'UNBC. Quatre des cinq griefs ont été réglés.

ii. Access Copyright c. Université York

Le directeur général fait le point sur la cause *Access Copyright c. Université York*. Les audiences ont été tenues les 5 et 6 mars à Ottawa.

iii. Décisions arbitrales

Le directeur général attire l'attention sur plusieurs décisions arbitrales présentant un intérêt particulier pour le secteur de l'éducation postsecondaire.

d. Rapport sur la négociation collective

Le directeur général rend compte de certaines situations de négociation difficiles survenues depuis la présentation du dernier rapport sur la négociation collective. Un rapport est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 15. (a).

e. Rapport sur la formation

Le directeur général rend compte de la progression de la mise en œuvre de l'atelier de formation des animateurs de l'ACPPU. Un rapport sur les activités de formation offertes par l'ACPPU est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 15. (b).

f. Rapport sur la santé et la sécurité au travail

Un rapport sur les activités de l'ACPPU dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 15. (c). On a observé une baisse de la demande des ateliers sur la santé et la sécurité au travail.

g. Rapport sur la syndicalisation

Le directeur général fait rapport sur les activités de syndicalisation en cours.

h. Rapports des comités permanents

i. Liberté académique et permanence de l'emploi

P. McInnis, président du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi (CLAPE), rend compte des travaux du comité. Il fait mention de la conférence téléphonique que le comité a tenue le 25 avril pour discuter du rapport du Comité d'enquête spécial sur l'affaire Mehta. Le CLAPE envisage d'élaborer un modèle que les comités d'enquête suivraient lorsqu'ils rédigeraient leurs rapports. Un rapport est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 22. (a).

ii. Négociation collective et avantages économiques

La présidente du Comité de la négociation collective et des avantages économiques, T. Van Steinburg, n'est pas présente. Le directeur général indique que le comité a tenu sa réunion parallèlement au Forum pour les négociateurs en chef en mars afin de participer de manière plus active à la rencontre. Un rapport est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point (b).

A. Candidature recommandée au Prix Donald-C.-Savage

Le Comité de la négociation collective et des avantages économiques recommandera au Conseil de décerner le Prix Donald-C.-Savage à Stephen Law de l'Université Mount Allison.

iii. Personnel académique contractuel

S. Bose, présidente du Comité du personnel académique contractuel, rend compte des travaux du comité. Le comité a tenu des conférences téléphoniques environ toutes les six semaines. S. Bose fait savoir que le Congrès des sciences humaines organisé par l'UBC se tiendra du 1^{er} au 7 juin. Dans le cadre de ce congrès, plusieurs membres du Comité du personnel académique contractuel participeront, le 4 juin, à un panel sur la liberté académique lors d'un symposium sur des enjeux concernant le personnel académique contractuel. Un rapport est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 22. (c).

iv. Équité

Le coprésident du Comité de l'équité, M. Rahman, rend compte des travaux du comité. Il fait le point sur l'élaboration d'une trousse didactique sur l'équité qui devrait être lancée à l'assemblée du Conseil de novembre 2019. Le comité en est aux premières phases de la planification de la Conférence sur l'équité prévue pour les 20 et 21 février 2020. Le comité travaille à la rédaction de plusieurs énoncés de principes portant entre autres sur la santé mentale, la justice sociale et la discrimination fondée sur l'âge. Il est aussi envisagé de tenir une autre séance de formation des animateurs au printemps. Un rapport est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 22. (d).

A. Candidature recommandée au Prix pour l'équité

Le Comité de l'équité recommandera au Conseil de décerner le Prix pour l'équité à Renae Watchman de l'Université Mount Royal.

v. Bibliothécaires et archivistes

T. Ribaric, président du Comité des bibliothécaires et des archivistes, rend compte des travaux du comité. Il attire l'attention sur plusieurs documents inclus dans le cahier de documentation de l'assemblée du Conseil : 1) *L'Actualité en négociation de l'ACPPU – Négocier la parité pour les bibliothécaires et les archivistes*, publié en décembre 2018; 2) *Document de discussion sur les ressources éducatives libres*, publié en mars 2019; 3) Aperçu et programme de la Conférence des bibliothécaires et des archivistes qui se tiendra les 25 et 26 octobre à Ottawa. Il fait état de l'utilisation accrue d'outils d'analyse comparative dans un certain nombre d'établissements et indique que le comité envisage d'élaborer une politique sur l'utilisation de tels instruments. Il signale que le Prix des bibliothécaires et des archivistes pour services émérites sera remis à Marc Richard à la prochaine assemblée du Conseil. Un rapport est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 22. (e).

i. Rapports des comités du Comité de direction

i. Francophones

La présidente du Comité des francophones, B. Navarro Pardinás, étant absente, aucun rapport verbal n'est présenté. Un rapport écrit est toutefois inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 24. (a).

ii. Personnel enseignant clinicien

Le directeur général indique que le Comité du personnel enseignant clinicien tiendra sa prochaine réunion ordinaire le 26 août.

iii. Comité du personnel académique des collèges et des instituts

Le directeur général indique que le Comité du personnel académique des collèges et des instituts tiendra sa première réunion en août. La liste des membres du comité est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 24. (c).

j. Rapports des groupes de travail

i. Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones

D. Newhouse, représentant ordinaire (Autochtone), mentionne que le groupe de travail s'est réuni avant la Conférence du personnel académique autochtone qui a eu lieu les 19 et 20 octobre à Ottawa. Le groupe de travail compte maintenant dix membres. Il procède à l'heure actuelle à la mise à jour de *l'Actualité en négociation de l'ACPPU – La négociation de l'inclusion des membres autochtones du personnel académique*. Un rapport est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 25. (a).

ii. Groupe de travail spécial sur la gouvernance

M. Schroeder, représentant ordinaire (Général) et président du Groupe de travail de l'ACPPU sur la gouvernance, fait le point sur les activités du groupe depuis la dernière réunion du Comité de direction. Entre autres activités, le groupe de travail a procédé à des consultations auprès des comités de l'ACPPU en mars, à un examen quinquennal de l'énoncé de principes sur la gouvernance, à un examen de la base des conventions collectives et à la préparation d'une séance d'information qui sera tenue dans le cadre de l'assemblée printanière du Conseil. Il prévoit également de développer un instrument de sondage en ligne qui sera lancé plus tard ce printemps.

Entre autres recommandations clés, le groupe de travail propose que le Comité de direction, à sa réunion de juin 2019, crée un groupe de travail spécial 2019-2020 sur la gouvernance qui serait chargé de superviser la suite des travaux et l'évolution du dossier de la gouvernance.

MCINNIS/KINGMA : QUE la recommandation du groupe de travail soit portée à l'ordre du jour de la réunion du Comité de direction en juin.

ADOPTÉE

k. Publications et communications

i. Rapport du comité de rédaction du *Bulletin*

B. Austin-Smith, présidente du comité de rédaction du *Bulletin*, indique que le comité ne s'est pas réuni depuis la dernière réunion du Comité de direction.

ii. Monographies de l'ACPPU

Le directeur général indique que plusieurs des conférenciers et conférencières qui ont participé à la Conférence de la Fondation Harry-Crowe en février 2019 ont accepté de soumettre leurs communications. Celles-ci seront accessibles sur une plateforme à libre accès en cours d'aménagement.

iii. Revue à libre accès et série de monographies

B. Austin-Smith, présidente du comité de rédaction du *Bulletin*, indique que la prochaine étape du développement du site à libre accès en ligne sera de former un comité de rédaction.

l. Consultations des membres

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

09. Énoncés de principes et clauses modèles

a. Énoncés de principes

i. Justice sociale

Après avoir examiné le projet révisé d'énoncé de principes sur la justice sociale qui a été soumis par le Comité de l'équité, le Comité de direction recommande d'apporter les modifications suivantes :

- Dans le deuxième phrase du premier paragraphe, modifier le libellé comme suit : « [...] démocratiques, des droits des peuples autochtones et des droits issus des traités, et des libertés civiles [...] ».
- Modifier la troisième phrase comme suit : « [...] devant la loi et à un accès équitable à une alimentation saine et adéquate, à un approvisionnement suffisant en eau potable, à un logement décent [...] ».

ARMSTRONG/RAHMAN : QUE le Comité de direction recommande que le projet révisé d'énoncé de principes sur la justice sociale soit approuvé avec les modifications et transmis au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

ii. Justice raciale

Après avoir examiné le nouveau projet révisé d'énoncé de principes sur la justice raciale qui a été soumis par le Comité de l'équité, le Comité de direction recommande d'apporter les modifications suivantes :

- Modifier la première phrase du premier paragraphe comme suit : « [...] la justice pour les groupes racialisés qui sont ~~sous-représentés~~ **victimes de discrimination** dans le milieu académique ~~en raison de la race et de l'origine ethnique~~ **pour des motifs de racialisation et de racisme.** »
- Modifier la première phrase du deuxième paragraphe comme suit : « [...] l'ACPPU **préconise et** soutient les mesures de lutte [...] ».
- Supprimer la deuxième phrase du deuxième paragraphe : « ~~Elle s'y emploie en apportant des changements proactifs aux politiques et pratiques et en défendant des causes intéressant ses membres qui, par leur importance et leurs vastes implications, contribuent à atteindre cet objectif.~~ »

RAHMAN/ARMSTRONG : QUE le Comité de direction recommande que le nouveau projet d'énoncé de principes révisé sur la justice raciale soit approuvé avec les modifications et transmis au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

iii. Droits et responsabilités professionnels

Après avoir examiné le projet révisé d'énoncé de principes sur les droits et responsabilités professionnels qui a été soumis pour examen par le Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi, le Comité de direction recommande d'apporter les modifications suivantes :

- Modifier la clause 1.1 comme suit : « Les membres du corps professoral ont pour principale responsabilité de faire avancer et de diffuser le savoir et d'en parfaire la compréhension par l'enseignement, la recherche, les activités savantes et la création artistique. ~~Ils devraient s'appliquer consciencieusement à se tenir à jour dans leur domaine,~~ Les membres du personnel académique ont le droit et la responsabilité de perfectionner et tenir à jour leurs compétences savantes et de maintenir et renforcer l'efficacité de leur enseignement. »
- Modifier la clause 1.8 comme suit : « Lorsqu'ils servent de répondants, les membres du corps professoral devraient faire preuve d'équité et d'impartialité. ~~dans la plus large mesure possible. Ils peuvent se prononcer sur la personnalité d'un(e) étudiant(e) lorsque cela est pertinent. Si les références à donner n'ont pas été demandées par l'étudiant(e), les membres du corps professoral devraient en informer l'étudiant(e) concerné(e) avant de répondre à la demande. Ils ne devraient pas normalement y répondre sans le consentement de l'étudiant(e).~~ »
- Modifier la deuxième phrase de la clause 4.1 : « Ils ont le devoir et la responsabilité de participer à la vie de l'établissement, à sa gouvernance et à son administration [...] ».

MCINNIS/RAHMAN : QUE le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes révisé sur les droits et responsabilités professionnels soit approuvé avec les modifications et transmis au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

iv. Frais de traitement des articles

Après avoir examiné le nouveau projet d'énoncé de principes sur les frais de traitement des articles qui a été soumis pour examen par le Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi, le Comité de direction recommande d'apporter les modifications suivantes :

- Modifier le paragraphe 1. comme suit : « Les universités et les collèges devraient rembourser sur leurs propres deniers les frais payés par les auteurs, quel que soit leur rang ou leur type de nomination. »
- Modifier le paragraphe 3. comme suit : « Les revues hybrides qui exigent des auteurs de payer des frais de publication sans réduire le tarif d'abonnement à une publication en accès restreint ne devraient pas être soutenues. »
- Modifier le paragraphe 5. comme suit : « Les organismes subventionnaires de la recherche devraient permettre aux chercheurs d'inscrire les frais imposés aux auteurs dans leurs budgets de diffusion. »

MCINNIS/RAHMAN : QUE le Comité de direction recommande que le nouvel énoncé de principes sur les frais de traitement des articles soit approuvé avec les modifications et transmis au Conseil pour examen.

v. Harcèlement en ligne

Le Comité de direction examine le nouveau projet d'énoncé de principes sur le harcèlement en ligne qui a été soumis par le Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi pour examen.

MCINNIS/RAHMAN : QUE le Comité de direction recommande que le nouveau projet d'énoncé de principes sur le harcèlement en ligne soit renvoyé pour examen au service juridique de l'ACPPU.

ADOPTÉE

vi. Confidentialité dans le processus de règlement des griefs

Le Comité de direction examine le projet révisé d'énoncé de principes sur la confidentialité dans le processus de règlement des griefs qui a été examiné par le service juridique de l'ACPPU.

MCINNIS/SCHROEDER : QUE le Comité de direction recommande que le projet révisé d'énoncé de principes sur la confidentialité dans le processus de règlement des griefs soit approuvé et transmis au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

vii. Affectations dans plusieurs unités

Le Comité de direction examine le projet révisé d'énoncé de principes sur les affectations dans plusieurs unités qui a été soumis pour examen par le Comité de la négociation collective et des avantages économiques :

ARMSTRONG/KINGMA : QUE le Comité de direction recommande que le projet révisé d'énoncé de principes sur les affectations dans plusieurs unités soit approuvé et transmis au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

viii. Incapacité liée à la santé mentale

Le Comité de direction examine le nouveau projet d'énoncé de principes sur l'incapacité liée à la santé mentale qui a été soumis pour examen par le Comité de l'équité.

ARMSTRONG/RAHMAN : QUE le Comité de direction recommande que le nouveau projet d'énoncé de principes sur l'incapacité liée à la santé mentale soit approuvé et transmis aux comités de l'ACPPU pour examen.

ADOPTÉE

ix. Gouvernance

Après avoir examiné le projet révisé d'énoncé de principes sur la gouvernance qui a été soumis par le Groupe de travail spécial sur la gouvernance, le Comité de direction recommande d'apporter les modifications suivantes :

- Modifier la première phrase de la clause 1 comme suit : « **Le personnel académique doit jouer le rôle décisif dans la prise des décisions académiques et la définition des politiques académiques afin de** permettre aux établissements postsecondaires de remplir leur mission publique de création, de préservation et de diffusion du savoir, ainsi que d'éducation des étudiants. »
- Modifier la deuxième phrase de la clause 2 comme suit : « Le conseil devrait compter également des membres internes, dont le recteur et des représentants ~~de la direction~~, du personnel **académique, quel que soit le type de nomination**, des diplômés, du personnel non académique et des étudiants. »
- Modifier la deuxième phrase de la clause 7 comme suit : « Ils devraient être faits suivant la recommandation des comités de recrutement ou de renouvellement de nomination, **lesquels** devraient être des comités mixtes du conseil et du sénat **et bénéficier d'une représentation effective** du personnel académique **ainsi que d'un nombre de représentants** du corps étudiant et du personnel de soutien.»

SCHROEDER/KINGMA : QUE le Comité de direction recommande que le projet révisé d'énoncé de principes sur la gouvernance soit approuvé avec les modifications et transmis au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

b. Clauses modèles

i. Équité salariale (renommée *Équité dans la rémunération*)

Le Comité de direction examine le projet révisé de clause modèle sur l'équité salariale (renommée *Clause modèle sur l'équité dans la rémunération*) qui a été soumis par le Comité de l'équité pour examen.

ARMSTRONG/BOSE : QUE le Comité de direction recommande que la clause modèle révisée sur l'équité salariale (renommée *Clause modèle sur l'équité dans la rémunération*) soit approuvée et transmise au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

ii. Suspensions, mesures disciplinaires et congédiements

Le Comité de direction examine le projet révisé de clause modèle sur les suspensions, les mesures disciplinaires et les congédiements qui a été soumis par le Comité de la négociation collective et les avantages économiques pour examen.

ARMSTRONG/BOSE : QUE le Comité de direction recommande que la clause modèle sur les suspensions, les mesures disciplinaires et les congédiements soit approuvée et transmise au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

iii. Nominations

Le Comité de direction examine le projet révisé de clause modèle sur les nominations qui a été soumis par le Comité de la négociation collective et les avantages économiques pour examen.

KINGMA/BOSE : QUE le Comité de direction recommande que la clause modèle sur les nominations soit approuvée et transmise au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

iv. Ouverture et transparence

Après avoir examiné le projet révisé de clause modèle sur l'ouverture et la transparence qui a été soumis par le Comité de la négociation collective et des avantages économiques pour examen, le Comité de direction recommande d'apporter les modifications suivantes :

- Modifier la première phrase de la clause 3. a) comme suit : « [...] l'adresse et le numéro de téléphone du domicile, la date de naissance, le type de nomination, y compris le département, ~~l'identité raciale,~~ **le statut de membre d'une minorité visible, le sexe et le genre dans l'orientation sexuelle,** ~~l'identité de genre,~~ le type de limitation fonctionnelle et le statut d'autochtone de chaque membre de l'unité de négociation. »
- Modifier la clause 3. d) comme suit : « Le 30 septembre de chaque année, une liste de tous les membres du personnel académique contractuel sans égard à l'association à laquelle ils ou elles sont affiliés, y compris le nom, le département, l'identité raciale, le statut de membre d'une minorité visible

~~l'identité raciale,~~ **le statut de membre d'une minorité visible, le sexe et le genre dans l'orientation sexuelle,** ~~l'identité de genre, le type de limitation fonctionnelle et le statut d'autochtone. »~~

ARMSTRONG/VOSE : QUE le Comité de direction recommande que la clause modèle révisée sur l'ouverture et la transparence soit approuvée avec les modifications et transmise au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

10. POINT À HEURE FIXE (Mercredi, 14 h) **Affaires relatives au personnel**

a. Rapport du comité du personnel

Le président du comité du personnel, R. Vose, rend compte de la réunion du comité. Il transmet les informations suivantes : un contrat renouvelable de 6 mois a été conclu avec une personne embauchée pour remplacer un employé en congé pour une longue période; un autre employé est en congé de maladie. Il n'y a aucun grief actif. Le syndicat du personnel SEPB 225 a déposé un avis de négociation.

b. Effectifs et questions administratives connexes

Le directeur général rend compte des questions concernant les effectifs.

HUIS CLOS

c. Affaires concernant la direction

VOSE/KINGMA : QUE la séance se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE

ARMSTRONG/KINGMA : QUE la séance reprenne son cours normal.

ADOPTÉE

11. Réunions et conférences

a. Participation à des réunions et conférences

i. Conférence de la Fondation Harry-Crowe, 22 et 23 février

Le directeur général indique qu'une copie du programme de la Conférence de la Fondation Harry-Crowe est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 30.

ii. Réunions des comités, 15 et 16 mars

Cette question est traitée sous les points 08. i) et 08. j).

iii. Forum pour les négociateurs en chef, 29 et 30 mars

Cette question est traitée sous un point précédent de l'ordre du jour.

- iv. Assemblée du Conseil de la CUFA-BC, 11 et 12 avril (Vancouver)

Cette question est traitée sous le point 04.

- b. Réunions, activités et conférences prochaines

- i. Atelier pour les nouveaux présidents (31 mai–1^{er} juin, Ottawa)

Le directeur général indique que l'atelier pour les nouveaux présidents aura lieu les 31 mai et 1^{er} juin à Ottawa.

- ii. Séance de réflexion et de planification (13, 14 et 15 juin, Mont-Tremblant)

Le directeur général indique que la séance de réflexion et de planification aura lieu du 13 au 15 juin à Mont-Tremblant, Québec.

- iii. Comité du personnel académique des collèges et des instituts (22 août, Ottawa)

Le directeur général indique que le Comité du personnel académique des collèges et des instituts tiendra sa première réunion le 22 août à Ottawa.

- iv. Réunions des comités (23 et 24 août, Ottawa)

Le directeur général indique que les réunions des comités de l'ACPPU se tiendront les 23 et 24 août à Ottawa.

- v. Comité du personnel enseignant clinicien (26 août, Ottawa)

Le directeur général indique que la réunion du Comité du personnel enseignant clinicien aura lieu le 26 août à Ottawa.

12. Organismes associés et fondations

- a. Fondation Harry-Crowe

Le directeur général indique que la conférence annuelle Olivieri sur l'éthique médicale sera présentée dans le cadre de la prochaine assemblée du Conseil.

- b. SNACPPU

Le directeur général signale que la British Columbia Institute of Technology Faculty and Staff Association (BCITFSA) est la plus récente association membre à avoir adhérer au SNACPPU.

- c. Fiducie J.H.-Stewart-Reid

Chantal Vallerand, directrice des opérations, indique que les candidatures à la Fiducie commémorative J.H.-Stewart-Reid seront examinées en juin. John Kingma a accepté de siéger comme administrateur de la fiducie.

d. Fondation de l'ACPPU pour les réfugiés

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

13. Nouveaux membres associés

La liste des nouveaux membres associés est passée en revue.

14. Questions diverses

Aucune question n'est à l'étude.

15. Éléments d'information

Le directeur général attire l'attention sur deux articles inclus dans le dossier de réunion :
(1) *The University Is a Ticking Time Bomb*, The Chronicle of Higher Education, Aaron Hanlon, 16 avril 2019; (2) *Three subtle forces weakening academic freedom*, Inside Higher Ed, Johann N. Neem, 16 avril 2019.

16. Revue de la réunion

La réunion est passée en revue.

SANGARÉ/AUSTIN-SMITH : QUE le Comité de direction exprime sa reconnaissance à Chantal Vallerand pour son dévouement et ses accomplissements à l'ACPPU en qualité de directrice des opérations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.